



ABSORBANT CHIMIQUE

PRODUITS VISÉS:

T-SC100-C	T-SC41-C	T-SCBAKIT-C	T-SCKIT120-C
T-SC122-C	T-SC4646-C	T-SCKIT23-C	T-SCKIT240-C
T-SC305-C	T-SC81-C	T-SCKIT38-C	

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Type de produitTissu
 Nom du produitAbsorbant chimique
 SynonymesBoudin, coussin, coussinet, rouleau ; non tissé

1.2 UTILISATION PRÉVUE DU PRODUIT

Spécialement conçu pour absorber les liquides agressifs tels que les acides et les bases. À usage professionnel uniquement.

1.3 NOM, ADRESSE ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE LA PARTIE RESPONSABLE

ERIKS, Sevillaweg 75, 3047 AL Rotterdam Tél. : +31 10 245 53 95

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification (SGH des États-Unis)Non classé

2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Étiquetage selon le SGH des États-UnisAucun étiquetage applicable

2.3 AUTRES DANGERS

Autres dangers ne contribuant pas
 à la classificationUne exposition peut aggraver les troubles oculaires, cutanés
 ou respiratoires préexistants.

2.4 TOXICITÉ AIGUË INCONNUE (SGH DES ÉTATS-UNIS) NON DISPONIBLE

SECTION 3 INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 SUBSTANCES

NOM	IDENTIFICATEUR DE PRODUIT	%	CLASSIFICATION (SGH DES ÉTATS-UNIS)
Polypropylène	(N° CAS) 9003-07-0	98.2	Non classé



ABSORBANT CHIMIQUE

SECTION 4 MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SOINS

Générales	Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (lui montrer l'étiquette si possible).
Inhalation	Ne devrait pas constituer une voie principale d'exposition.
Contact cutané	Ne devrait pas présenter de danger cutané important dans des conditions d'utilisation normale anticipées.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact le cas échéant et si possible. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
Ingestion	NE PAS provoquer de vomissements. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS AIGUS ET DIFFÉRÉS

Généraux	Ne devrait pas présenter de danger important dans des conditions d'utilisation normale anticipées.
Inhalation	Ne devrait pas constituer une voie principale d'exposition.
Contact cutané	Ne devrait pas présenter de danger cutané important dans des conditions d'utilisation normale anticipées.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire.
Ingestion	Une ingestion est susceptible d'être dangereuse ou d'avoir des effets néfastes.
Symptômes chroniques	Aucun attendu dans des conditions normales d'utilisation.

4.3 INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

En cas de malaise, consulter un médecin (lui montrer l'étiquette si possible).

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour l'incendie environnant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau puissant. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager le feu.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Risque d'incendie	Non considéré comme inflammable mais peut brûler à des températures élevées.
Risque d'explosion	Le produit lui-même n'est pas explosif.
Réactivité	Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.



ABSORBANT CHIMIQUE

5.3 CONSEILS POUR LES POMPIERS

Mesures de précaution anti-incendie	Être prudent lors de la lutte contre un incendie chimique.
Instructions de lutte contre l'incendie	Utiliser un jet ou brouillard d'eau pour refroidir les contenants exposés.
Protection pendant la lutte contre l'incendie	Ne pas entrer dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris sans protection respiratoire.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone (CO, CO ₂).

5.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Se reporter à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

SECTION 6 MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Mesures générales Aucune mesure particulière requise.

6.1.1 Pour le personnel ne participant pas aux opérations d'urgence

Équipement de protection Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédures d'urgence Évacuer le personnel inutile.

6.1.2 Pour le personnel d'urgence

Équipement de protection Équiper l'équipe de nettoyage d'une protection appropriée.

Procédures d'urgence Éliminer les sources d'inflammation. Aérer la zone.

6.1.3 Précautions environnementales

Interdire l'accès aux égouts et eaux publiques.

6.2 MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Pour le confinement Contenir et recueillir comme tout solide.

Méthodes de nettoyage Éliminer les déchets en toute sécurité. Transférer les matières déversées dans un contenant approprié pour élimination.

Contactez les autorités compétentes après un déversement.

6.3 RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Voir la section 8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Autres dangers lors du traitement Aucun.

Mesures d'hygiène Manipuler en respectant les procédures de sécurité et une bonne hygiène industrielle. Se laver les mains et laver les autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail.



ABSORBANT CHIMIQUE

7.2 CONDITIONS POUR UN STOCKAGE EN TOUTE SÉCURITÉ ET INCOMPATIBILITÉS ÉVENTUELLES

Mesures techniques Se conformer aux règlements applicables.
 Conditions de stockage Conserver/stocker à l'abri de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées et des matériaux incompatibles.
 Matériaux incompatibles Oxydants forts.

7.3 UTILISATION(S) FINALE(S) SPÉCIFIQUE(S)

Spécialement conçu pour absorber les liquides agressifs tels que les acides et les bases.
 À usage professionnel uniquement.

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Aucune limite d'exposition professionnelle (LEP) n'a été établie pour ce produit ou ses composants chimiques.

8.2 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Contrôles techniques appropriés S'assurer que tous les règlements nationaux/locaux sont respectés.
 Équipement de protection individuelle Non requis dans des conditions normales d'utilisation.
 Matériaux pour vêtements de protection Non requis dans des conditions normales d'utilisation.
 Protection des mains Non requise dans des conditions normales d'utilisation.
 Protection des yeux Non requise dans des conditions normales d'utilisation.
 Protection de la peau et du corps Non requise dans des conditions normales d'utilisation.
 Protection respiratoire Non requise dans des conditions normales d'utilisation.
 Contrôles de l'exposition
 de l'environnement Ne pas laisser le produit être rejeté dans l'environnement.
 Contrôles de l'exposition du
 consommateur Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.



ABSORBANT CHIMIQUE

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE BASE

État physique	Solide
Apparence	Jaune
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Point de fusion	177 °C (350 °F)
Point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible
Point d'inflammation	625 °C (1 157 °F)
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Limite d'inflammabilité inférieure	Non disponible
Limite d'inflammabilité supérieure	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	Non disponible
Densité relative	Non disponible
Gravité spécifique	0,9
Solubilité	Insoluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Données d'explosion -	
Sensibilité à un impact mécanique	Ne devrait pas présenter de risque d'explosion dû à un impact mécanique.
Données d'explosion -	
Sensibilité à une décharge statique	Ne devrait pas présenter de risque d'explosion dû à une décharge statique.

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Températures extrêmement élevées ou faibles. Matériaux incompatibles. Sources d'inflammation.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone (CO, CO ₂).



ABSORBANT CHIMIQUE

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES - PRODUIT

Toxicité aiguë	Non classé
Données DL50 et CL50	Non disponibles
Corrosion/irritation cutanée	Non classé
Lésion/irritation oculaire grave	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagenicité des cellules germinales	Non classé
Tératogénicité	Non disponible
Carcinogénicité	Non classé
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé
Reprotoxicité	Non classé
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Danger en cas d'aspiration	Non classé
Symptômes/effets après inhalation	Ne devrait pas constituer une voie principale d'exposition.
Symptômes/effets après contact cutané	Ne devrait pas présenter de danger cutané important dans des conditions d'utilisation normale anticipées.
Symptômes/effets après contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire.
Symptômes/effets après ingestion	Une ingestion est susceptible d'être dangereuse ou d'avoir des effets néfastes.
Symptômes chroniques	Aucun attendu dans des conditions normales d'utilisation.

11.2 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES - INGRÉDIENT(S)

Données DL50 et CL50 :

POLYPROPYLÈNE (9003-07-0)

Groupe CIRC	3
-------------	---

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité	Non classé
Persistance et dégradabilité	Non disponibles
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible
Mobilité dans le sol	Non disponible

12.1 AUTRES EFFETS NÉFASTES

Autres informations Éviter un rejet dans l'environnement.

SECTION 13 ÉLIMINATION

Recommandations d'élimination des déchets	Éliminer les déchets conformément à tous les règlements régionaux, nationaux et internationaux.
Écologie - Déchets	Éviter un rejet dans l'environnement.



ABSORBANT CHIMIQUE

SECTION 14 INFORMATIONS DE TRANSPORT

14.1 CONFORMÉMENT À DOT

Non réglementé pour le transport

14.2 CONFORMÉMENT À IMDG

Non réglementé pour le transport

14.3 CONFORMÉMENT À IATA

Non réglementé pour le transport

14.4 CONFORMÉMENT À TDG

Non réglementé pour le transport

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX DES ÉTATS-UNIS

POLYPROPYLÈNE (9003-07-0)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act, Loi réglementant les produits toxiques) des États-Unis

15.2 RÈGLEMENTS NATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

Ce produit et ses composants chimiques n'apparaissent sur aucune liste nationale des États-Unis.

15.3 RÈGLEMENTS CANADIENS

ABSORBANT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Classification selon le SIMDUT

Produit non contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT

POLYPROPYLÈNE (9003-07-0)

Inscrit sur l'inventaire DSL (Domestic Substances List, Liste interne des substances) du Canada.

Classification selon le SIMDUT

Produit non contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC.



ABSORBANT CHIMIQUE

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU DE DERNIÈRE RÉVISION

Date de révision	09/08/2014
Autres informations	Le présent document a été préparé conformément aux exigences de FDS de l'OSHA (Occupational Safety and Health Administration, Administration de la sécurité et de l'hygiène du travail)
Risque pour la santé NFPA	Norme de communication des dangers 29 CFR 1910.1200. 0 - Une exposition en cas d'incendie ne présente aucun danger, outre les dangers liés aux matériaux combustibles ordinaires.
Risque d'incendie NFPA	1 - Doit être préchauffé avant qu'une inflammation puisse se produire.
Réactivité NFPA	0 - Normalement stable, même en cas d'exposition à un incendie, et non réactif avec l'eau.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit aux fins des dispositions en matière de santé, de sécurité et d'environnement uniquement. Elles ne doivent par conséquent pas être considérées comme la garantie d'une propriété spécifique du produit.